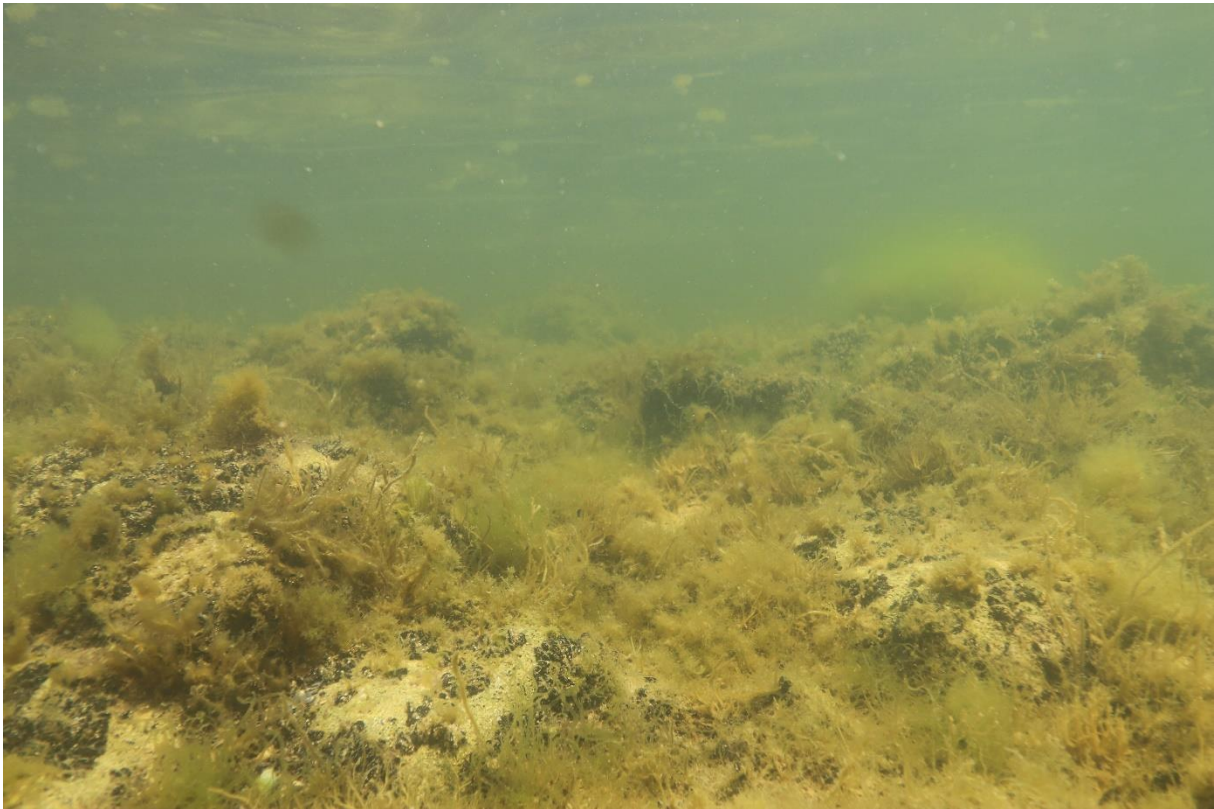




Rapport d'observation sous-marine

Zone projet de plage de centre-ville à Berre l'Etang



Campagne d'observation du 6 juin 2023

Observation : Nicolas Mayot, Lucie Lebouvier, Raphaël Grisel

Rédaction : Nicolas Mayot, Raphaël Grisel

I Projet :

La ville de Berre l'Étang souhaite étudier la possibilité de compléter les équipements de la promenade littorale par deux plages de centre-ville situées :

- pour l'une à l'extrémité ouest de la promenade dans l'anse délimitée à l'ouest par la mise à l'eau de l'école de voile.
- pour l'autre à l'est des bassins de la piscine Claude Jouve au niveau de la mise à l'eau référencée sur les cartes ci-après

II Rappel de la mission :

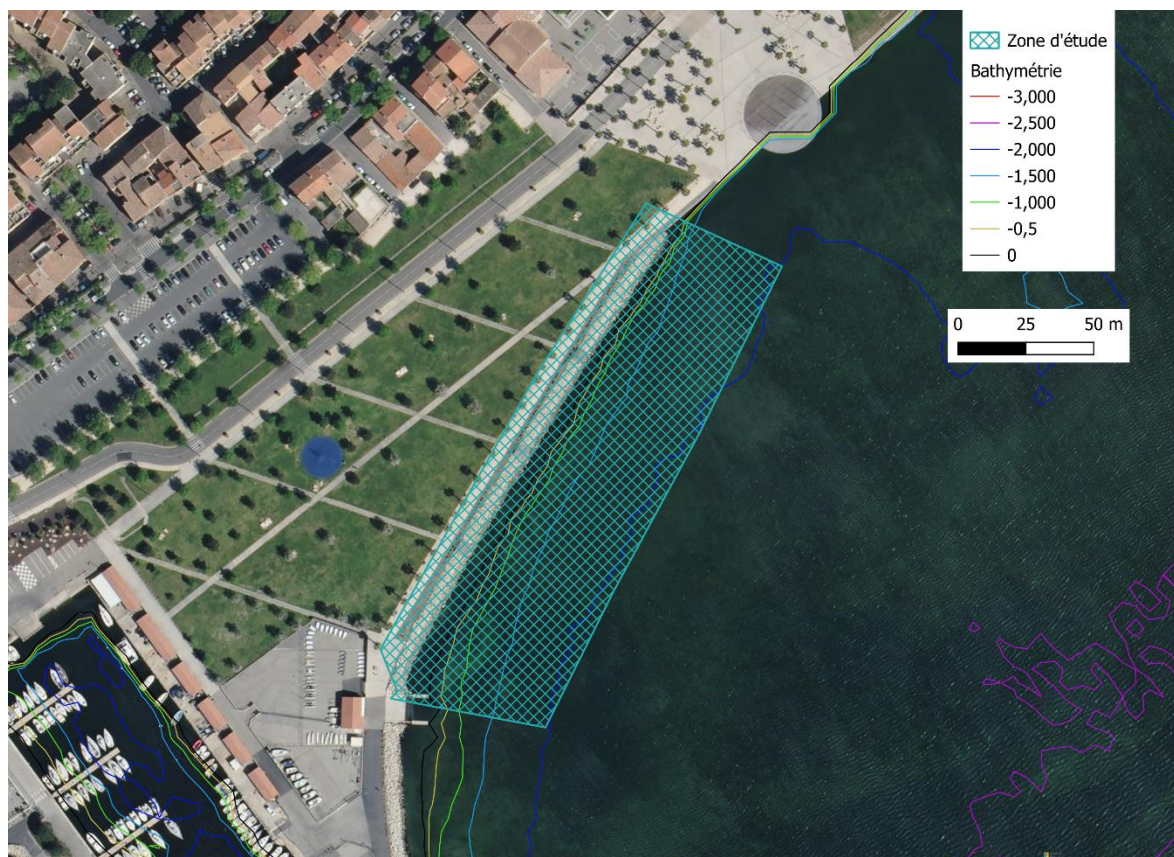
Le Gipreb a répondu à la commande de la ville de Berre l'étang pour une mission d'observation des fonds visant à apporter des éléments d'information sur la nature des fonds, la présence de dangers pour la baignade, la présence d'espèces animales ou végétales protégées, la limite de bathymétrie de 1,70 m considérée comme secteur maximale de contact avec le fond (zone où les baigneurs peuvent avoir pied).

La mission a mobilisé trois agents dont deux plongeurs scaphandriers niveau 0B et un agent en sécurité surface et relevé de données GPS.

III Zones parcourues en plongée sous-marine :

Les deux secteurs de projets présentés sur les cartes ci-après ont été parcourus.

Secteur 1 : de la mise à l'eau de l'école de voile à la fin des enrochements



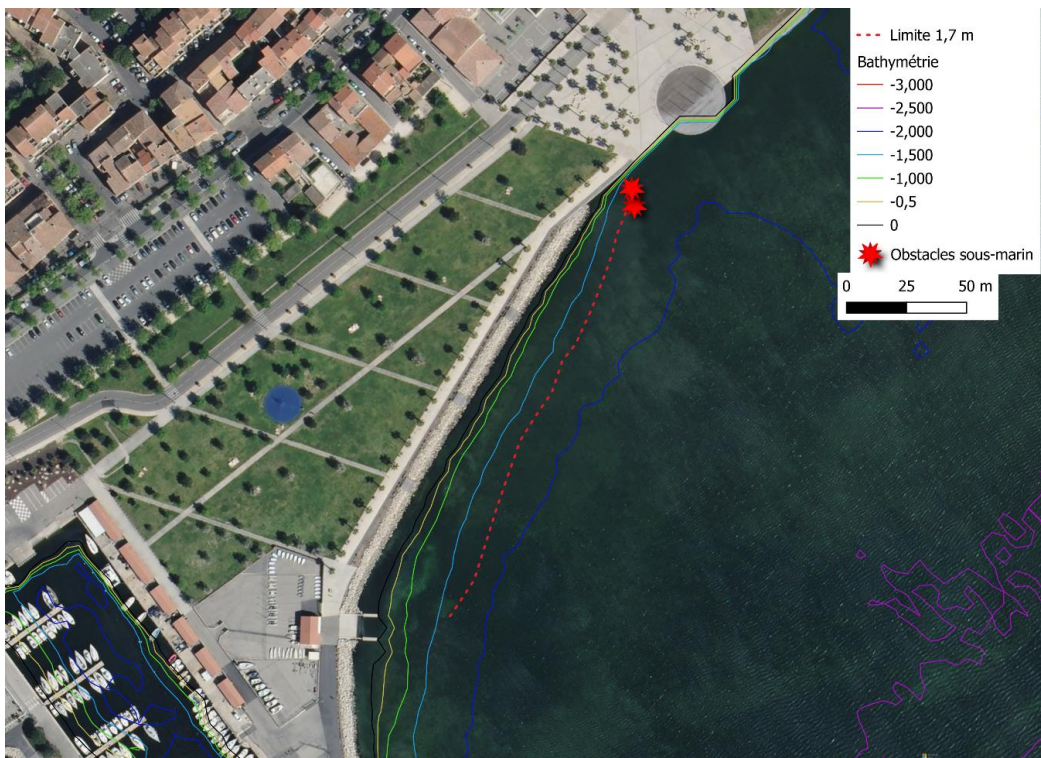
Secteur 2 : de part et d'autre de la grande mise à l'eau



IV Observations site 1-mise à l'eau d'école de voile :

IV-1 Limite bathymétrique des -1,70 m

Sur le site 1, la profondeur atteint rapidement 1,70 m à une distance comprise en 50 m et 70m de la côte seulement.



IV-2 Nature des fonds

Les fonds rencontrés sont plutôt portant et contrairement à ce que l'on aurait pu imaginer, ils sont peu vaseux et plutôt constitués de sables et de coquilles. Il faut toutefois noter que les sédiments, une fois remués, sont très noirs signe de richesse en matière organique. Cette matière organique accumulée est probablement le résultat des grandes quantités d'algues observées. On note à l'extrémité Est du secteur sur une profondeur de 1,70 m la présence d'un câble sous-marin de section 50 mm environ (signalé sur la cartographie ci-avant).

Hormis ce câble aucun danger n'a été observé pour la baignade sur ce secteur.

IV-3 Peuplements végétaux

Les peuplements végétaux sont abondants sur le secteur et relativement diversifiés. Les ulves ne sont présentes ce jour que fixées sur les enrochements. L'essentiel de la biomasse est constitué de gracillaires, de chaetomorphes et de cladophores (illustration respectivement 1, 2 et 3 suivantes).

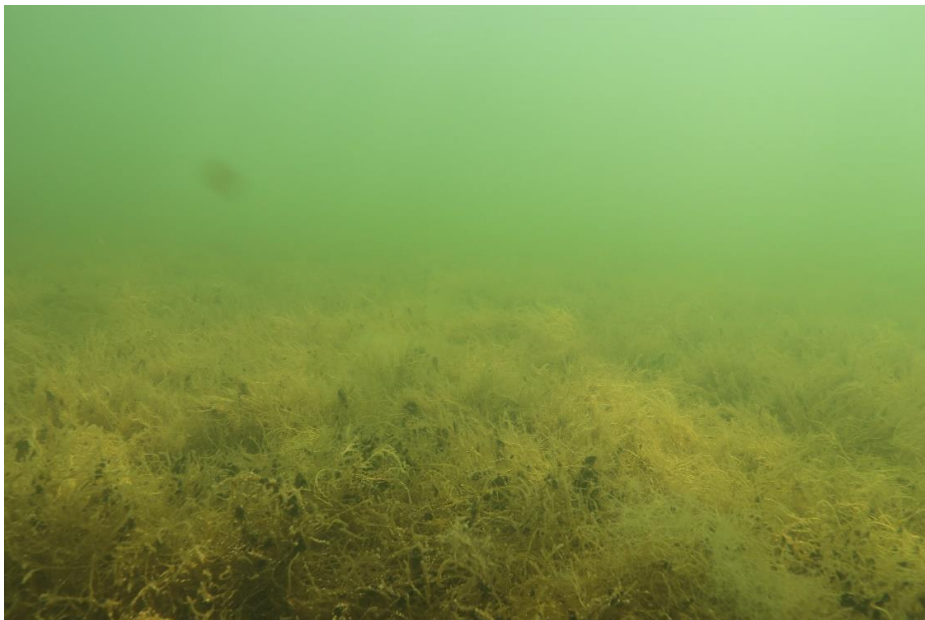


Illustration 1 :

Peuplement à dominante de gracillaires

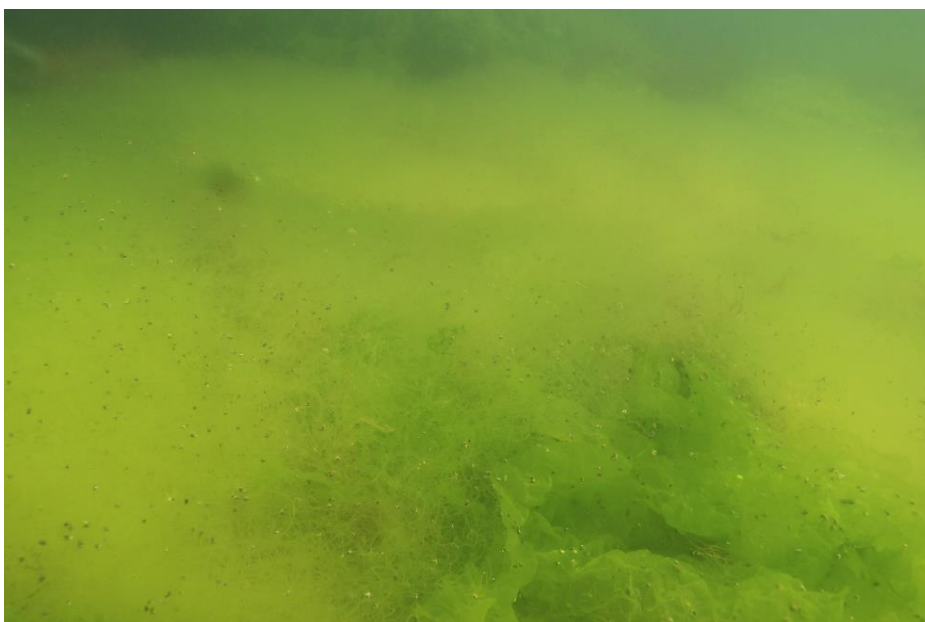


Illustration 2 :

Peuplement à dominante de chaetomorphes. Ces peuplements sont situés proche du bord

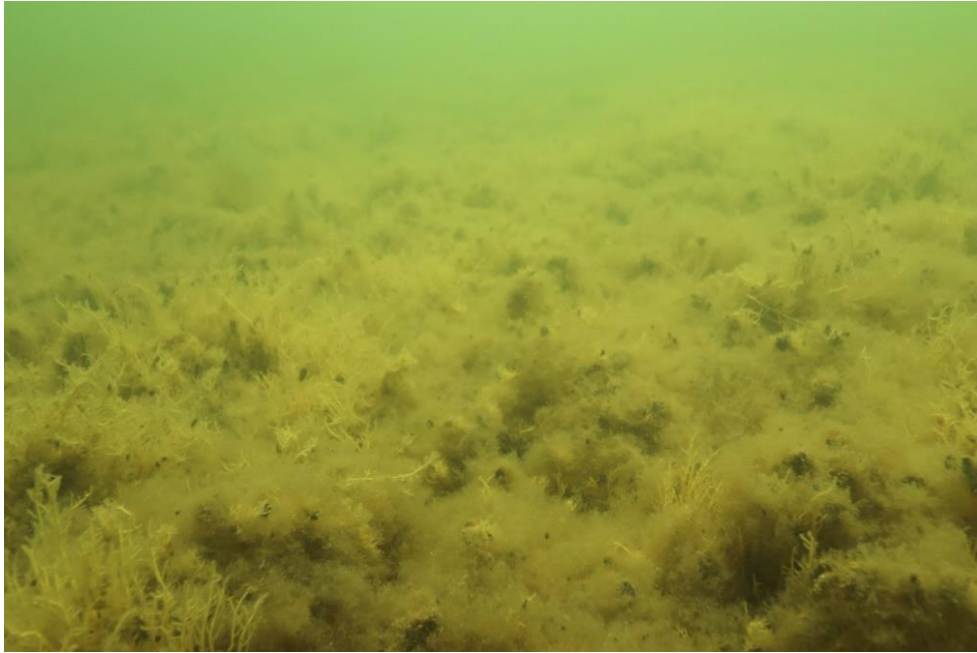


Illustration 3 :

Peuplement à dominante de cladophores

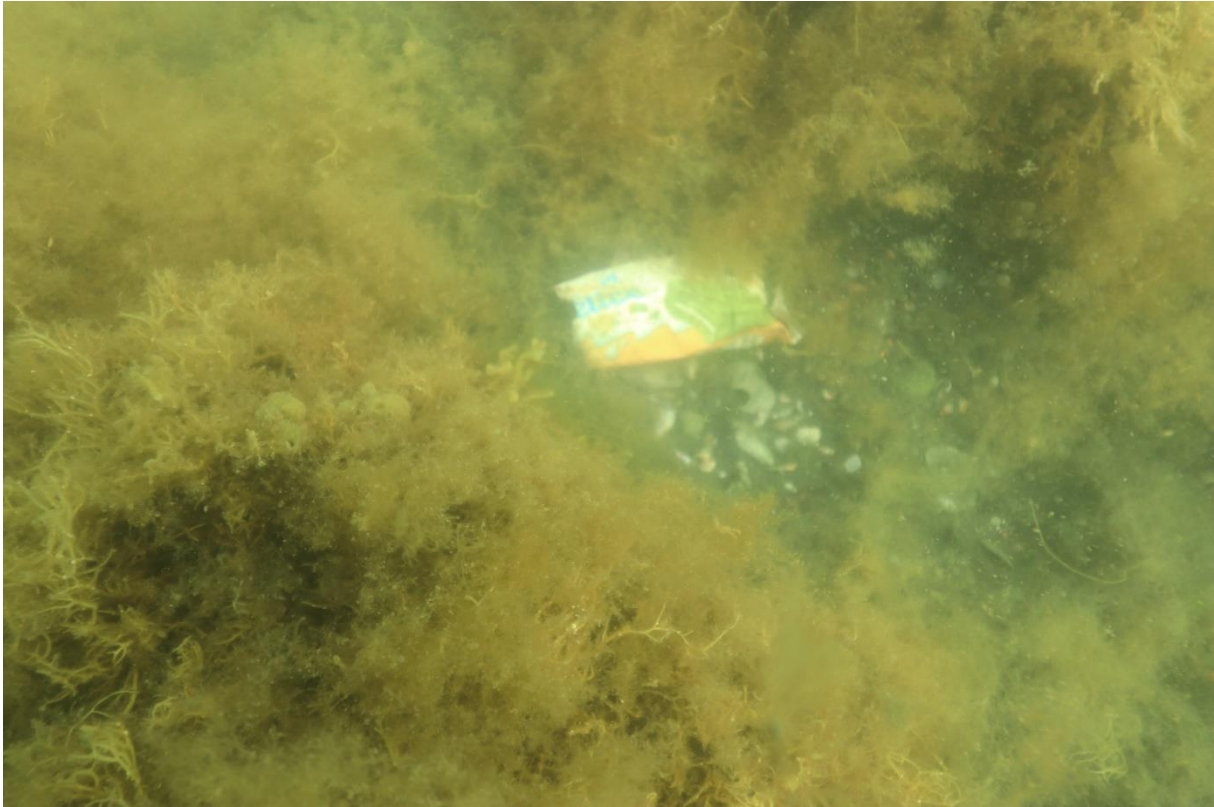
Ponctuellement quelques pieds de *Codium fragile* et d'autres espèces fréquentes dans l'étang mais sous représentées au regard des autres espèces ont également été observés.

IV-4 Peuplements benthiques

Les peuplements benthiques sont faibles en densité comme en variétés avec essentiellement des moules et des coques. L'essentiel des coquillages sont du détritique.

IV-5 Macrodéchets

L'observation est rendue compliquée par la présence d'un épais tapis végétal, toutefois la quantité de macro déchets sur le secteur semble faible. Quelques-uns ont été observés (et ramassés) mais dans des proportions très limités.



IV-6 Espèces protégées

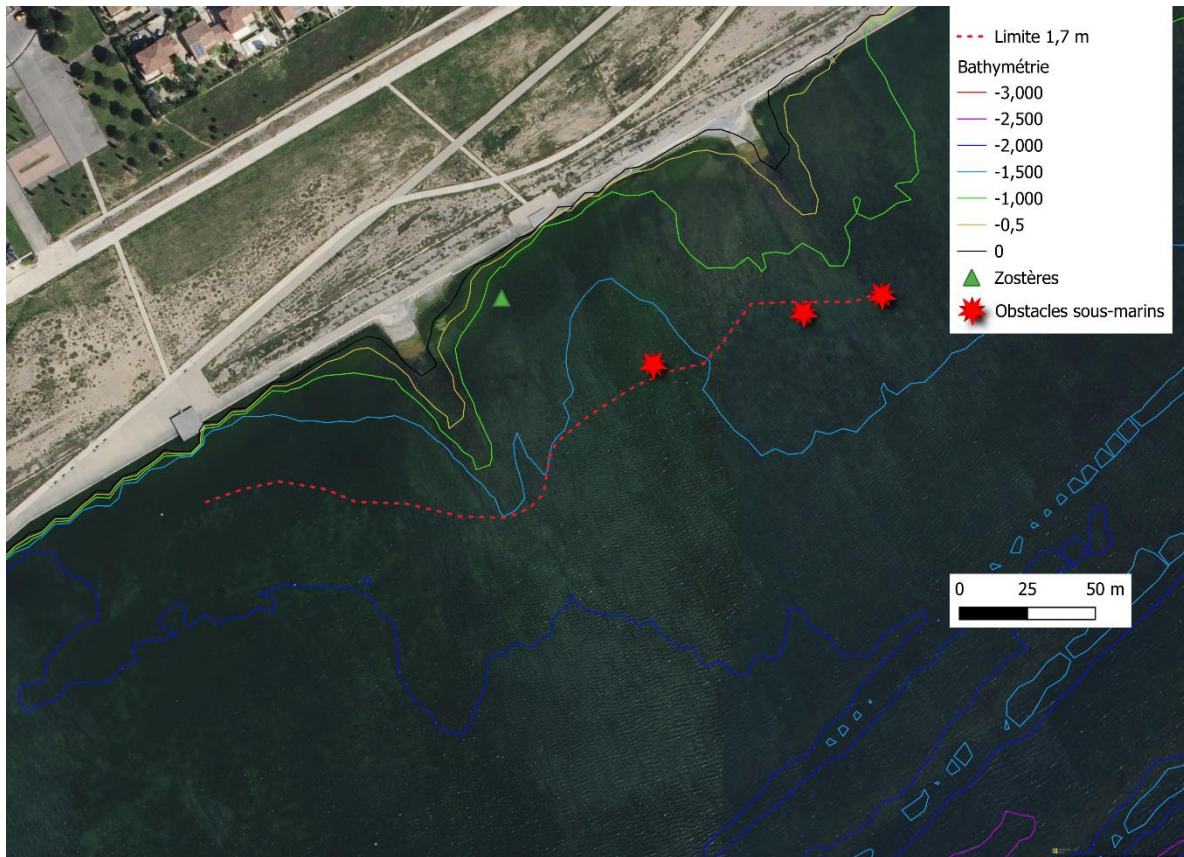
Il n'a pas été observé d'espèces protégées ni végétale ni animale.

V Observations site 2 – Mise à l'eau Piscine Claude Jouve :

V-1 Limite bathymétrique des -1,70 m

Sur le site 2, la ligne bathymétrique des 1,70 m est plus lointaine de la côte que sur le site 1. Elle se situe à 100 m du littoral en milieu de zone d'observation. Vers l'Est cette distance grandie encore et des fonds de l'ordre de 1,40 m à 1,50 m seulement sont atteignables à 100 m du bord avec une pente très faible. Vers l'Ouest du secteur les fonds peuvent atteindre 2,00 m à 100 m du bord.

Les deux mises à l'eau situées sur le secteur d'observations constituent des hauts fonds et des obstacles à la navigation. Ils peuvent n'être recouvert que de quelques cm d'eau par endroit. Cela peut représenter une contrainte ou une opportunité dans la construction du projet.



V-2 Nature des fonds

La nature des fonds est proche de celle rencontrée sur le site 1 avec des fonds portant, sableux et coquilliers mais riche en matières organiques. Sur les linéaires parcourus par les plongeurs 3 dangers (référencés sur la carte) ont été observés. Deux blocs de rochers et un énorme pneu colonisé d'algues et moules.

V-3 Peuplements végétaux

Comme pour le site 1, la végétation est très diverse mais dominée par les gracillaires, les chaetomorphes et les cladophores. Ces peuplements végétaux semblent installés. Sans être fixé, ce tapis végétal semble être là depuis longtemps. Et laisse penser qu'il n'est pas le fruit d'un arrivage récent mais plutôt d'une pousse locale favorisée par les conditions environnementales

V-4 Peuplement benthiques

Les peuplements benthiques, sont là aussi, dominés par les moules et les coques.

V-5 Macro-déchets

Comme pour le premier site seuls quelques macro-déchets ont été observés, ils ont été récoltés.

V-6 espèces protégés

Un pied de Zostère (*Zostera noltei*) a été observé et cartographié (photo ci-après). Ce pied unique et isolé ne forme pas un herbier, il sera intéressant de suivre son évolution. Un bel herbier de zostère pourrait limiter la prolifération des algues dans le secteur.



Il n'a pas été observée d'espèces animales protégées

VI Commentaires divers :

L'épais tapis végétal abrite de nombreux petits poissons de type Gobidae, anguille, canadelle, blennie et autres juvéniles non identifiés.

Les sites abritent également de nombreuses espèces d'éponges fréquemment observées dans l'étang.

Le contact avec le fond, pieds nus, n'est pas inconfortable (mise à part toute la subjectivité de cette appréciation) malgré la présence de résidus coquillers.